

La préfète de l'Allier
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite
Chevalier des Palmes académiques

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Ouverture d'une enquête publique
concernant une demande d'autorisation environnementale
pour l'implantation d'un parc éolien
sur le territoire de la commune d'Audes

Par arrêté préfectoral n° 58 / 2025 du 15 janvier 2025, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours, est prescrite du **mardi 11 février 2025 jusqu'au jeudi 13 mars 2025 inclus**.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions, ou un refus.

Les communes concernées par cette enquête sont : Audes, Saint-Désiré, Vallon-en-Sully, Estivareilles, Reugny, Vaux, Nassigny, Chazemais, Haut-Bocage, La Chapelaude, Courçais (dpt Allier) et Saint-Vitte (dpt Cher).

L'enquête sera conduite par une commission d'enquête composée des commissaires enquêteurs suivants :

- M. France PISSOCHET, officier de l'armée de terre, en retraite, en qualité de président de la commission,
- M. Daniel LEMAIRE, sous-officier de l'armée de l'air, en retraite, et M. Patrick HAASZ, directeur de cabinet d'expertise, en retraite, en qualité de membres titulaires,
- Mme Anne-Lise TULOUP, topographe, expert immobilier, en qualité de membre suppléant.

La mairie d'Audes est désignée siège de l'enquête.

Le dossier d'enquête mis à disposition du public comprend notamment une étude d'impact relative au projet, ainsi que l'avis de l'autorité environnementale.

Le dossier d'enquête publique sera consultable, pendant la durée de l'enquête :

- sur support papier dans les mairies susvisées, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public
- sur le site internet de la préfecture de l'Allier (www.allier.gouv.fr)
- sur la plateforme électronique mise en place pour l'enquête : <https://www.registre-dematerialise.fr/5886>

Le public pourra formuler ses observations et propositions à partir du mardi 11 février 2025 à 9 heures jusqu'au jeudi 13 mars 2025, à 16 heures 30 :

- sur les registres ouverts à cet effet dans les 12 mairies précitées et tenus à la disposition du public aux jours et horaires habituels d'ouverture ;
- sur un registre dématérialisé accessible sur internet en utilisant le lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/5886>
(ce lien est également disponible sur le site : www.allier.gouv.fr > Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours) ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-5886@registre-dematerialise.fr
- par courrier postal transmis à l'attention de M. PISSOCHET, président de la commission d'enquête, à l'adresse de la mairie siège de l'enquête : Mairie d'Audes – 9 Route du Musée de Magnette – 03190 AUDES.

Les membres de la commission d'enquête se tiendront à la disposition du public pour recevoir les observations orales ou écrites, aux lieux, dates et horaires suivants :

- à la mairie d'Audes :
 - Mardi 11 février 2025, de 9 h à 12 h (ouverture de l'enquête)
 - Vendredi 21 février 2025, de 14 h à 17 h
 - Jeudi 27 février 2025, de 9 h à 12 h
 - Mardi 4 mars 2025, de 9 h à 12 h
 - Jeudi 13 mars 2025, de 13 h 30 à 16 h 30 (clôture de l'enquête)
- à la mairie de Nassigny :
 - Mardi 11 février 2025, de 9 h à 12 h
 - Jeudi 27 février 2025, de 14 h à 17 h
- à la mairie de Chazemais :
 - Mardi 11 février 2025, de 9 h à 12 h
 - Mercredi 26 février 2025, de 14 h à 17 h
- à la mairie de Vaux :
 - Lundi 17 février 2025, de 9 h à 12 h
 - Vendredi 7 mars 2025, de 14 h 30 à 17 h 30
- à la mairie de La Chapelaude :
 - Lundi 17 février 2025, de 14 h à 17 h
 - Vendredi 7 mars 2025, de 9 h à 12 h
- à la mairie de Courçais :
 - Jeudi 20 février 2025, de 14 h 30 à 17 h 30
- à la mairie de Vallon-en-Sully :
 - Vendredi 21 février 2025, de 9 h à 12 h
- à la mairie d'Estivareilles :
 - Lundi 24 février 2025, de 14 h 30 à 17 h 30
- à la mairie de Reugny :
 - Jeudi 27 février 2025, de 9 h à 12 h
 - Vendredi 7 mars 2025, de 9 h à 12 h
- à la mairie de Saint-Désiré :
 - Mardi 4 mars 2025, de 9 h à 12 h
- à la mairie de Saint-Vitte :
 - Mardi 4 mars 2025, de 14 h 30 à 17 h 30
- à la mairie de Haut-Bocage (Maillet) :
 - Mercredi 5 mars 2025, de 14 h 30 à 17 h 30

Les observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête en mairie d'Audes. Les observations adressées par voie électronique seront publiées et consultables sur le registre dématérialisé susvisé.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public, dans les 12 mairies concernées précitées, et sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de :

Mme Pauline LUGAGNE
06.11.12.19.51
p.lugagne@solveo-energie.com